

## **Des attentes internationales pour l'enseignement supérieur**

### **Mémoire soumis par le Bureau canadien de l'éducation internationale (BCEI) dans le cadre de l'Étude de l'éducation postsecondaire de l'Ontario**

#### **Introduction**

« L'Ontario a donc la chance d'élaborer une stratégie complète pour augmenter son effectif étranger. À l'heure actuelle, les étudiantes et étudiants de l'Ontario n'ont pas assez de possibilités d'étudier à l'étranger, et aucun plan de marketing provincial n'est en place pour recruter des étudiantes et étudiants étrangers. »

*- Des attentes supérieures pour l'enseignement supérieur, Document de discussion, « Qualité »*

N'y allons pas par quatre chemins. Le gouvernement de l'Ontario a été largement absent de la scène de l'éducation internationale.

Une initiative ici et là et quelques employés éparpillés à travers les différentes directions de deux ministères distincts; voilà l'approche ontarienne.

Nos membres de l'Ontario ont été consternés, à défaut d'être surpris, lorsque, au début de 2003, le ministère fédéral de l'Immigration a annoncé des projets pilotes conçus pour améliorer l'accès des étudiants étrangers aux études et au travail, auxquels ont souscrit cinq provinces mais pas l'Ontario. Celle-ci, pourtant au courant de ces démarches, a décliné l'invitation sans qu'on ne sache trop pourquoi.

Où l'Ontario était-elle? L'éducation internationale n'a véritablement suscité qu'un intérêt marginal.

Pour reprendre un cliché éculé, le géant qui dormait semble en train de s'éveiller.

De récentes déclarations de l'hon. Mary Anne Chambers ont démontré sa grande compréhension des enjeux internationaux, non seulement le besoin d'intégrer les professionnels immigrants formés à l'étranger mais également la valeur qu'apporte la présence d'étudiantes étrangères et d'étudiants étrangers dans nos établissements. Le nouvel intérêt manifesté est plus qu'intéressant et, pour ceux et celles d'entre nous qui tentent depuis longtemps de convaincre l'Ontario, il s'avère très réjouissant.

Qui plus est, le document de discussion mentionne à maintes reprises les étudiants étrangers et les études à l'étranger. Il convient de noter que ces mentions apparaissent de façon tout à fait appropriée au chapitre traitant de la « Qualité ».

Le document présente cependant une approche trop étriquée de l'éducation internationale.

Notre mémoire donne toute l'ampleur de la vision qui prévaut autour de la planète à l'égard de l'éducation internationale, une vision que partagent les professionnels de l'éducation internationale de l'Ontario. Il formule en outre des recommandations visant une approche plus convenable à l'envergure, aux ressources et à l'influence d'une province comme l'Ontario.

## **Que sont le BCEI et l'éducation internationale?**

Unique au Canada, le BCEI est l'organisme national qui représente les intérêts en éducation internationale des commissions scolaires, collèges, instituts et universités, des entreprises de formation, des fournisseurs de services éducatifs et de formation, de même que des associations et agences.

Notre énoncé de vision rend bien compte de notre approche exhaustive :

*« Le BCEI vise un monde ouvert à un mode d'éducation qui développe et qui enrichit la condition humaine, qui n'a ni frontières ni limites, qui assure la mobilité des personnes entre le Canada et les autres pays en vue de faciliter l'apprentissage international, et qui assure la relève internationaliste au sein d'une culture d'apprentissage globale. Déterminé à innover, le BCEI s'emploiera à provoquer le changement et le développement par le moyen de l'éducation. »*

En termes pratiques, l'éducation internationale comprend les éléments suivants et, dans ce monde en évolution rapide et constante, il convient de noter qu'il s'en ajoute tous les jours :

- Assurer la mobilité des étudiantes et étudiants, dans les deux sens, c'est-à-dire de ceux et celles qui partent du Canada et de ceux et celles qui y viennent – la mobilité constitue un élément essentiel du développement des ressources humaines en préparant les jeunes à l'économie planétaire et à l'interdépendance des sociétés. Ce faisant, elle suscite du même coup une plus grande compréhension internationale et ouvre la voie à un monde davantage en paix.
- Brancher nos établissements d'enseignement à leurs semblables de partout dans le monde.
- Concurrencer les autres pour recruter les meilleurs étudiants du monde entier.
- Internationaliser les campus, notamment par :
  1. un programme d'études qui fait place à un contenu international et à ses perspectives
  2. l'emphase sur l'apprentissage d'une langue étrangère
  3. des études à l'étranger pour une forte proportion d'étudiants

4. des programmes internationaux appuyés sur les technologies de l'information et des communications (TI) comprenant des cours et des projets en coenseignement, avec des classes tant au Canada qu'à l'étranger
  5. un éthos international qui comprend à la fois des événements et la sensibilisation du personnel, des étudiants et du corps professoral aux enjeux internationaux et aux étudiants étrangers
  6. la reconnaissance de l'expérience internationale des professeurs et la fourniture d'occasions de recherche internationales, etc.
- Fournir de l'assistance technique aux pays en développement et en transition.
  - Commercer – non seulement le recrutement d'étudiants pour nos campus, mais également la fourniture internationale de services d'éducation (l'éducation « transfrontalière » ou « transnationale »); ainsi, par exemple, le BCEI a institué une école en Égypte qui fonctionne avec les programmes d'études primaires et secondaires de l'Ontario, et joué un rôle clé dans l'établissement d'un collège au Qatar qui fait usage du programme d'études collégiales de Terre-Neuve.
  - Soutenir la diplomatie – l'éducation internationale est la meilleure des relations internationales.

L'éducation internationale intervient à tous les niveaux de l'éducation, en commençant par l'école primaire. Les élèves qui commencent dès leur jeune âge à en apprendre davantage sur les autres sociétés et les autres points de vue développent les attitudes et les connaissances aptes à les rendre plus internationalistes dans leurs études supérieures et leurs carrières.

Il existe chez certains une forte propension à se concentrer uniquement sur l'impact économique de l'éducation internationale. Dans une large mesure, cela a été amené par le besoin de trouver de nouvelles sources de financement par suite des compressions effectuées par les gouvernements. L'éducation internationale procure en effet des avantages financiers immédiats – on estime sa valeur dans le monde entier à quelque 100 milliards \$US; Merrill Lynch l'estime même à 2 200 milliards \$. Pour ce qui est des étudiants en mouvement, un récent rapport australo-britannique prévoit que leur nombre, actuellement de 1,8 million, grimpera à 7,2 millions en 2025.

Or, l'éducation internationale procure d'autres avantages qui sont encore bien plus appréciables. Le BCEI croit que l'éducation internationale doit être appréhendée dans sa totalité, c'est-à-dire aux plans scolaire, scientifique, culturel, diplomatique autant qu'économique.

### **Ailleurs dans le monde**

En 2004, quelque 85 pays ont décrété la « semaine de l'éducation internationale ». Au Canada, le BCEI, de concert avec 18 autres associations nationales, le Conseil des ministres de l'Éducation et deux ministères fédéraux, a annoncé que la toute première Semaine de l'éducation internationale aurait lieu du 15 au 19 novembre. Nous avons marqué l'occasion par de nombreuses activités. Le BCEI a décrété sa propre « Journée

des étudiants étrangers » et lancé un concours visant à choisir « l'étudiante étrangère ou l'étudiant étranger de l'année ».

À titre de pays ou par l'entremise de ses provinces, le Canada a entrepris un certain nombre d'activités promotionnelles visant, pour la plupart, à s'accaparer une plus large part du marché des étudiants étrangers. Au plan intérieur, quelques efforts ont été consentis à l'internationalisation de l'enseignement et de l'apprentissage, dont l'initiative Le monde en classe de l'Agence canadienne de développement international.

Cependant, nos efforts canadiens demeurent bien timides en comparaison des stratégies d'ensemble mises de l'avant par le gouvernement australien, en février 2004, et le Department of Education and Skills du Royaume-Uni, en novembre de la même année.

Le programme australien est axé sur l'assurance de la qualité de la programmation destinée aux étudiants étrangers, tant en Australie que dans les programmes dispensés par ses établissements à l'étranger, de même que sur la fourniture à ses propres étudiants d'occasions d'étudier à l'étranger. Il comporte en outre une campagne visant à établir une image de marque. Fait notoire, il présente des activités nécessitant la coordination de plusieurs ministères : éducation, affaires étrangères, commerce, immigration, affaires multiculturelles et autochtones, tourisme et développement international.

La stratégie du Royaume-Uni, *Putting the World into World-Class Education: An international strategy for education, skills and children's services*, se distingue par son intégration de tous les niveaux de l'éducation. Elle englobe à la fois des activités d'aide au développement et de coopération, ainsi que les activités plus entrepreneuriales de l'éducation internationale. Le programme britannique vise trois buts primordiaux :

1<sup>er</sup> but : Équiper nos enfants, nos jeunes gens et nos adultes afin qu'ils puissent vivre au sein d'une société planétaire et travailler dans le cadre d'une économie mondiale.

2<sup>e</sup> but : S'engager réciproquement auprès de nos partenaires internationaux à réaliser leurs objectifs et les nôtres.

3<sup>e</sup> but : Maximiser la contribution qu'apportent nos secteurs de l'éducation et de la formation, ainsi que de la recherche universitaire au commerce outre-mer et au volume d'investissements étrangers entrant au pays.

L'Australie et le RU sont deux pays dont l'éducation relève du palier fédéral. Les stratégies énoncées précédemment sont celles de gouvernements centraux. Au Canada, les provinces ont une responsabilité en matière d'éducation. Cependant, en raison de certains de ses aspects, l'éducation internationale fait aussi partie de la responsabilité du ministère des Affaires étrangères du Canada en ce qui a trait aux relations internationales.

La réalité, c'est qu'au Canada, l'éducation internationale est une compétence partagée qui, de ce fait, requiert une action concertée; ce qui ne doit toutefois pas exclure les gestes individuels de chacun des partenaires.

## **Le rôle de l'Ontario**

Que cela signifie-t-il pour l'Ontario?

L'Ontario se doit d'agir pour devenir un joueur sérieux de l'éducation internationale. Le document de discussion relève avec justesse que l'éducation internationale constitue une caractéristique essentielle en termes de qualité. Ne pas prêter attention à cela mènerait inévitablement la province vers une sérieuse érosion de sa pertinence et de son poids au sein du monde de l'éducation.

L'Ontario doit également reconnaître qu'à l'égard de certains aspects, elle ne peut agir seule. Au plan international, l'éducation ontarienne est de prime abord perçue comme éducation canadienne. Les étudiants – et les gouvernements à la recherche de partenaires – optent d'abord pour le Canada, puis pour une province en particulier, puis pour l'établissement auquel ils s'inscriront ou avec lequel ils travailleront.

L'occasion se présente à l'Ontario de prendre l'avance en reconnaissant les énormes avantages de l'action concertée et en encourageant les autres provinces à en faire autant.

La stratégie de l'Ontario doit être à l'effet de soutenir – et de galvaniser – le Groupe de travail sur l'éducation internationale au Canada. Cette notion, le BCEI l'a également promue auprès des ministres par le biais du Conseil des ministres de l'Éducation, ainsi qu'auprès de certains ministères fédéraux clés. De l'intérêt s'est bel et bien manifesté mais sans l'apport de l'Ontario, la mobilisation risque d'être difficile, alors qu'avec cet apport, elle sera presque irrésistible.

Parmi les avantages que représente un tel groupe de travail figure une meilleure compréhension des niveaux de participation à l'éducation internationale qu'affichent actuellement le Canada et les provinces, de même que de leur potentiel futur. Si les Ontariens veulent y prendre part, ils doivent avoir une idée plus claire de ce qui se passe maintenant, du potentiel offert et de la façon de réaliser ce potentiel.

Par exemple, au chapitre des inscriptions d'étudiants étrangers pour tous les niveaux, l'Ontario domine les autres provinces. Cependant, au seul niveau universitaire, les inscriptions sont maintenant plus nombreuses au Québec qu'en Ontario, alors qu'au niveau collégial, les inscriptions de la Colombie-Britannique dépassent maintenant celles de l'Ontario. La position qu'occupe l'Ontario est largement tributaire de ses inscriptions aux niveaux primaire et secondaire, de loin les plus élevées parmi les provinces et supérieures à ses propres inscriptions à l'université (selon les données de l'an 2000). Que laisse présager ce déclin relatif de l'Ontario dans la faveur des étudiants étrangers de niveaux universitaire et collégial sur la scène canadienne pour l'attrait futur et la qualité au niveau postsecondaire?

À quels défis le Canada et l'Ontario sont-ils confrontés dans la promotion de nos services d'éducation? Le défi peut-être le plus important, c'est que notre image à l'étranger est de

« haute qualité, mais terne ». Nous sommes en face de concurrents disposant de plans de mise en marché de leur « image de marque » coordonnés à l'échelle nationale.

Le Groupe de travail pourra en outre examiner les questions suivantes :

Quels sont les avantages et les inconvénients d'une stratégie concertée?  
Comment une telle stratégie concertée peut-elle s'avérer bénéfique à l'Ontario?  
Si l'Ontario demeure à l'écart de l'éducation internationale ou n'adopte qu'une approche improvisée, quel en sera le résultat au cours des dix prochaines années?

En même temps, l'Ontario a besoin de sa propre stratégie de l'éducation internationale afin de :

- se donner une vision transcendante d'un système internationalisé de la maternelle au doctorat, en passant par l'apprentissage continu
- fixer un cadre pour mesurer le rendement en éducation internationale selon une gamme de catégories, allant de l'internationalisation des programmes d'études aux services de soutien vitaux offerts aux étudiants étrangers en Ontario et aux étudiants ontariens à l'étranger
- s'engager à fournir des programmes d'études internationalisés et des ressources aux établissements qui cherchent à attirer les meilleurs étudiants étrangers, notamment les étudiants des cycles supérieurs
- soutenir un programme multiniveaux d'image de marque pour promouvoir l'éducation ontarienne, y compris ses conseils scolaires, ses collèges, ses instituts et ses universités
- relier les initiatives ontariennes aux initiatives canadiennes pour profiter d'un maximum de visibilité et d'impact
- viser à faire de l'Ontario un leader de l'apprentissage en ligne qui œuvre au-delà des frontières et qui établit chez les étudiants des liens internationaux capables de contribuer utilement à l'avènement d'un apprentissage transculturel et transfrontalier
- en arriver à une meilleure articulation entre les collèges et universités et élargir les diplômes de programmes appliqués – qui procurent tous deux des options attrayantes au plan national autant qu'international
- brancher internationalement les établissements francophones et du nord au moyen d'initiatives qu'ils auront eux-mêmes identifiées, en ayant recours au TI, peut-être, et en fournissant des incitatifs aptes à attirer davantage d'activités internationales et d'étudiants étrangers sur leurs campus.

### **À l'heure des choix**

En définitive, quelle direction l'Ontario prendra-t-elle en éducation internationale? La province ne s'adonnera-t-elle qu'à un ramassis d'approches minimalistes éparées? Prendra-t-elle la double voie énoncée dans le document de discussion; une voie visant l'apport d'un plus grand nombre d'étudiantes étrangères et d'étudiants étrangers, l'autre à

l'effet d'envoyer outre-mer davantage d'étudiantes et étudiants d'ici? Ou bien, la province devisera-t-elle une stratégie capable d'articuler une vision selon laquelle, bien plus que des inscriptions et des échanges, l'éducation internationale est une activité à multiples facettes qui transcende tous les niveaux scolaires, voire les frontières, et qui établit des liens avec le monde des affaires et l'industrie?

Le BCEI presse la province d'adopter une approche étoffée, plus convenable à l'envergure, aux ressources et à l'influence d'une province comme l'Ontario – de manière à assurer les succès futurs de l'éducation et une meilleure prospérité générale.

---

*Le BCEI est une organisation nationale non gouvernementale formée de quelque 200 établissements scolaires et organismes membres. Pour en savoir davantage à son sujet, veuillez visiter les sites [www.cbie.ca](http://www.cbie.ca) et [www.destineducation.ca](http://www.destineducation.ca).*